

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Et si l'on parlait du droit à la parentalité des personnes en situation de handicap ?

**La Cité du Genèvevriër (Fondation Eben-Hézer), institution socio-éducative située sur les hauts de Vevey, encourage depuis de nombreuses années la reconnaissance des droits des personnes qu'elle accompagne à bénéficier d'une vie affective, intime et sexuelle. De nombreux pas ont déjà été accomplis dans le domaine de la parentalité et de la sexualité des personnes en situation de handicap, à la Cité du Genèvevriër mais aussi ailleurs. Il subsiste néanmoins de nombreux tabous, et celui de la parentalité liée au handicap mental, même s'il est fréquemment interrogé, reste particulièrement sensible. Sommes-nous prêts à parler autrement du désir en ce qui concerne les personnes en situation de handicap ? Ou de tout autre désir affectif, intime et sexuel exprimé ? Le séminaire « Handicap mental et parentalité : entre désirs et réalités », qui sera organisé à la Cité du Genèvevriër les 19 & 20 mai prochains, va tenter d'y contribuer.**

Le droit à la parentalité des personnes en situation de handicap soulève de nombreuses questions puisqu'il s'inscrit dans un système de valeurs qui influence inévitablement notre manière de concevoir à la fois le vécu des personnes concernées et le droit de l'enfant à naître.

La thématique est aujourd'hui plus régulièrement interpellée, car elle émane d'une société qui demande à la femme/l'homme en situation de handicap le plus de conformité possible, ceci étant en lien avec le respect des droits fondamentaux. Tout se passe ainsi aujourd'hui comme si la personne en situation de handicap se devait de tout accomplir, comme chacun.e, même en ce qui concerne ce qui apparaît comme le dernier bastion de la « normalité » : faire un bébé.

Les tabous n'ont jamais contribué à faire vivre sereinement une problématique. Celui de la parentalité liée au handicap mental, même s'il est fréquemment interrogé, reste particulièrement sensible et une dichotomie subsiste souvent entre déni et acceptation. Par ailleurs, les personnes en situation de handicap se trouvent, une fois de plus, dans la situation de devoir soumettre leur désir à un tiers. Situation inédite puisqu'ici il s'agit d'un désir d'enfant. Elles s'adressent alors à leurs familles, à leurs curateurs-trices ou à des professionnels-les, afin d'être entendues, rassurées, voire aidées à transformer ce désir en réalité. Ou pas. Avec, à chaque fois, bon nombre de sollicitations, de visions et de valeurs qui vont inévitablement entrer en collision en se confrontant à la réalité.

Le séminaire débutera par une conférence de M. Michel MERCIER (Professeur à la Faculté de Psychologie de l'Université de Namur, Belgique), qui ouvrira la réflexion sur des aspects sociologiques, psychologiques, culturels et éthiques. Il se poursuivra par une journée composée d'ateliers, de témoignages, de conférences et de films.

#### Infos pratiques :

Séminaire « Handicap mental et parentalité : entre désirs et réalités », 19 & 20 mai 2022, Cité du Genèvevriër. Programme détaillé sur [www.cite-du-genevrier.ch](http://www.cite-du-genevrier.ch) ou disponible via l'adresse [seminaireparentalite@eben-hezer.ch](mailto:seminaireparentalite@eben-hezer.ch)

#### Pour de plus amples renseignements :

Alejandro Martinez, directeur (021 558 23 00)

Anne Briguet, adjointe de direction - responsable communication

021 558 23 02 / 079 393 24 82

